



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radio

Question écrite n° 69544

Texte de la question

Mme Delphine Batho interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur les inquiétudes formulées par les radios associatives quant à la situation du fonds de soutien à l'expression radiophonique locale. Depuis 2010, son budget est bloqué à 29 millions d'euros alors que le nombre de radios éligibles ne cesse d'augmenter. De plus, la baisse de 7 % des crédits accordés au fonds prévue par le projet de loi de finances pour 2015 par rapport à 2014, soit un peu plus de 2 millions d'euros, présenterait une nouvelle menace pour l'activité des radios locales. Or par les 3 000 emplois qu'elles génèrent et la mission de communication sociale de proximité dont elles sont dotées, les radios associatives participent pleinement à l'essor économique et culturel de nos collectivités. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir indiquer les mesures que le Gouvernement compte prendre pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

Depuis plus de trente ans, le Gouvernement porte une attention toute particulière aux radios associatives, notamment par le biais du Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER). Chaque année, près de 650 radios associatives bénéficient de ce soutien (649 en 2013), qui représente en moyenne 40 % de leurs ressources. En 2012 et 2013, le budget du FSER a été maintenu à 29 M€ et pour chacune de ces années, la ministre de la culture et de la communication a obtenu que soit débloquée la réserve de précaution, montrant ainsi toute l'importance qu'elle accordait aux radios associatives. En 2014, le budget du FSER a été légèrement réduit à 28,8 M€, ce qui a permis au Fonds, même symboliquement, de participer à l'effort de redressement des finances publiques. Comme les années précédentes, afin que les subventions versées aux radios associatives ne soient pas diminuées, la ministre de la culture et de la communication a obtenu que soit débloquée la réserve de précaution qui porte sur le budget 2014. Cet effort, malgré les difficultés budgétaires, démontre que l'action publique dans ce domaine demeure une priorité. Pour 2015, dans le contexte particulièrement tendu des finances publiques, la ministre a défendu que le budget du FSER remonte à 29 M€ et c'est ce montant qui est proposé au Parlement dans le projet de loi de finances. Par cet effort particulier d'accompagnement, le Gouvernement souhaite marquer son attachement à un système qui a fait ses preuves et réaffirmer encore la place très particulière qu'occupent ces radios dans le paysage radiophonique français.

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Batho](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69544

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2014](#), page 9726

Réponse publiée au JO le : [30 décembre 2014](#), page 10836